

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du Conseil d'Administration
Vendredi 5 Juillet 2019 à 9h30 - Salle RDC au Pavillon.

Relevé de décisions

Le Conseil d'administration dans sa formation complète est constitué de 25 membres.
Le Quorum de délibération doit être égal ou supérieur à 13 membres présents ou représentés.

	Présent	Absent	Pouvoir
Collège des enseignants-chercheurs:			
Anne D'Orazio (présidente)	X		
Suzel Balez	X		
Laurence Bassières	X		
Chimène Denneulin	X		
François Guéna	X		
Gérald Gribé	X		
Thomas Elefteriou	X		
Collège des ATS			
Laurence Probst	X		
Aurélie Timsit		X	Pouvoir Laurence Probst
Barmak Lahiji	X		
Philippe Bourdier	X		
Collège des étudiants			
Charlotte Aristide	X		
Clémentine Cau	X		
Romain Robinet	X		
Miguel Madrid-Vertel		X	Pouvoir Clémentine Cau
Personnalités de droit:			
Florence Berthout (Conseil régional d'IDF)		X	Pouvoir non porté
Cécile Fridé (CROAIF)	X		
Jean- Luc Delpeuch (Président de Hesam Université)		X	Pouvoir Cecile Fridé
Marie Christine Lemardeley (Métropole du Grand Paris)		X	Pouvoir Laurent Ducourtieux
Personnalités qualifiées			
Marion Cloarec- Simon (Consultante Filière bois construction)			
Marie Villette (Directrice générale de l'établissement public du parc et de la Grande halle de la Villette)	X		
Mireille Alphonse (Vice-Présidente de l'établissement public territorial Est Ensemble en charge de l'Environnement et de l'écologie urbaine)	X		
Josè-Manuel Gonçalves (Directeur du CENTQUATRE-PARIS)		X	
Laurent Ducourtieux (directeur des études Bi-cursus architecte-ingénieur à l' EIVP)	X		
Marc Le Coq (Directeur du centre Michel Serres d'Hesam Université)		X	Pouvoir Marie Villette
Nombre de voix	17		5

A l'ouverture de la séance, la Présidente constate que **le nombre de voix est de 22** (17 présents + 5 pouvoirs).

Le quorum étant atteint, le Conseil d'administration peut dûment délibérer.

9H30 ouverture de la séance du Conseil d'Administration

- Invitées Juliette Stoltz et Aliénor Malignac, suppléantes de Charlotte Aristide et de Romain Robinet (collège étudiants) en vue de leur prochaine installation lors du CA du 24 septembre 2019.
- Invités pôle directionnel de l'ENSAPLV : Caroline Lecourtois (directrice), Vincentella de Comarmond (directrice adjointe), Christian Brossard (Secrétaire Général)
- Invités services payeurs et contrôle budgétaire : Mme Samia Tcham, Agent Comptable de l'ENSAPLV et Mme Chantal Bonnefoy, adjointe du CBR IDF.

9h40 Arrivée de Marion Cloarec Simon

Le nombre total de voix est porté à 23 (18 présents et 5 pouvoirs)

Timing	Points	Descriptifs de l'ordre du jour	Rapporteur(s)	Documents
--------	--------	--------------------------------	---------------	-----------

Points d'actualités

Point sur les recrutements suite au concours

Point sur les départs à la retraite des personnels administratifs et des enseignants

Point sur les lauréats des concours étudiants

9H40	1	Approbation du CR du 17/04/2019	Anne D'Orazio	CR du CA du 17/04/2019
<p>Décision : En l'absence de personnel administratif dédié au suivi des instances, le Conseil d'Administration n'est pas en mesure d'approuver le compte-rendu de la séance précédente. Un verbatim a été transmis dans un délai trop court pour permettre la parfaite rédaction du Compte-rendu. Cette approbation est reportée sine die.</p>				

9h45	2	Point d'actualités et d'information sur le suivi des décisions du CA	Anne D'Orazio	
<p>Décision : Les membres du CA ne prennent pas de décision sur ce point d'information.</p>				

9H50	3	Présentation du budget rectificatif n°2 de l'ENSAPLV	Christian Brossard et Caroline Lecourtois	Budget Rectificatif n°2_ Exercice 2019
<p>Adoption du Budget rectificatif n°2 de l'ENSA Paris la Villette</p> <p>Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, modifié par le décret n° 2017-61 du 23 janvier 2017,</p> <p>la Directrice entendue, Le contrôleur budgétaire entendu,</p> <p>après en avoir délibéré, le conseil d'administration arrête les éléments de prévision budgétaire 2019 comme suit :</p> <p>Tableau 1 : autorisations d'emplois Plafond d'emplois : 101,5 (sous plafond LFI) + 1 (hors plafond LFI) Soit : 102,5 (plafond de l'organisme)</p> <p>Tableau 2 : autorisations budgétaires</p>				

<p>Dépenses AE :</p> <ul style="list-style-type: none"> · personnel : 3 058 419 € · Fonctionnement : 2 956 084 € · Investissement : 503 476 € <p>Dépenses CP :</p> <ul style="list-style-type: none"> · personnel : 3 058 419 € · Fonctionnement : 3 374 656 € · Investissement : 664 573 € <p>Recettes : 6 048 223 €</p> <p>Solde budgétaire : 1 049 425 €</p> <p>Tableau 4 : équilibre financier</p> <ul style="list-style-type: none"> · besoins : 1 049 425 € · financements : 1 049 425 € <p>Tableau 6 : compte de résultat prévisionnel</p> <ul style="list-style-type: none"> · variation de trésorerie : - 1 049 425 € · résultat patrimonial : - 318 648 € · capacité d'autofinancement : 13 853 € · niveau final du fonds de roulement : 1 246 335 € <p>Sur la base des éléments ci-dessus, le conseil d'administration vote le budget rectificatif N°2</p> <p><u>Vote :</u></p> <p>Ne prend pas part au vote : Abstention : 0 Nbre de votes pour : 23 Nbre de votes contre : 0 Nbre de votants : 23</p>

10h30	3 bis	<i>Remboursement des frais de déplacement dans le cadre des évènements 50 ans et de la triennale de Prague</i>	Anne D'Orazio et Gérald Gribé	Note d'information
<p><i>Arrivée de Miguel Madrid-Vertel. Fin du pouvoir donné à Clémentine Cau. Le nombre total de voix est porté à 23 (19 présents et 4 pouvoirs)</i></p> <p>Il est porté à la connaissance des administrateurs une demande de remboursement de frais pour déplacement à hauteur de 1440 € engagés par 12 étudiants dans le cadre de la préparation de l'exposition Scénographie, « de l'œuvre au lieu » d'avril dernier.</p> <p>La Présidente du CA demande à la direction de mettre en œuvre les conditions de remboursements de ces frais qui avaient été autorisés dans le cadre de l'enveloppe budgétaire des 50 ans.</p> <p><u>Décision :</u></p> <p>Il est demandé qu'une procédure soit proposée au CA du 24 septembre 2019 par l'administration concernant ce type de demande d'activités pédagogiques de type exceptionnel.</p>				

Modalités de remboursement des étudiants, agents ou enseignants.

Les membres du CA ne prennent pas de décision sur ce point d'information.

11h00	4	<i>Procédure budgétaire et modalités d'organisation de la prise en charge des voyages pédagogiques</i>	Caroline Lecourtois	Note d'information
-------	---	--	---------------------	--------------------

Décision N°1 :

Le Conseil d'Administration réuni le 5 juillet 2019, décide d'abroger la procédure d'aide aux voyages pour les étudiants votée au Conseil d'Administration le 12 juin 2018.

Vote :

Ne prend pas part au vote :

Abstention : 0

Nbre de votes pour : 23

Nbre de votes contre : 0

Nbre de votants : 23

Décision N°2 :

Il est demandé que la note présentée aux administrateurs soit amendée sur les points relatifs au fonctionnement pour le financement des voyages obligatoires sans distinction d'années (L1 ou L3) (fusion des points 1 et 2 et des voyages ou actions non-obligatoires).

Sur cette proposition, Le Conseil d'Administration réuni le 5 juillet 2019, décide de mettre en place les dispositifs de prise en charge des voyages pédagogiques ci-dessus exposés. Ceux-ci seront applicables dès la rentrée universitaire 2019-2020.

Vote :

Ne prend pas part au vote :

Abstention : 7

Nbre de votes pour : 13

Nbre de votes contre : 3

Nbre de votants : 23

Par ailleurs, le CA souhaite que l'on travaille sur le principe de l'introduction de la modulation de la participation des étudiants (aide sociale) sur la base d'un quotient familial, sous réserve de la vérification de la faisabilité par le contrôleur budgétaire.

L'administration devra vérifier la faisabilité et les modalités de mise en place d'une telle mesure.

La direction présente le tableau récapitulatif des voyages programmés pour l'année universitaire 2019-2020, tel que validé lors de la réunion de Commission des Relations Internationales (CRI) du 27/06/2019. Sur les 26 demandes d'engagement budgétaires recensées dans le tableau fourni, 25 sont relatives à des actions 2020 relevant du budget 2020. En conséquence, le CA prend connaissance de ces éléments et demande que ce document soit porté dans le dossier de préparation budgétaire qui devra être construit à l'automne.

Pour l'unique demande relative à l'exercice 2019, d'un montant de deux mille euros (2000, 00 €), elle relève du budget 2019 et doit être rattachée à la ligne budgétaire ad-hoc.

11h50 :

Départ de Marion Cloarec Simon donnant pouvoir Mireille Alphonse

Départ de Marie Villette donnant pouvoir à Laurent Ducourtieux – Fin du pouvoir de Marc Le Coq

Le nombre total de voix est porté à 22 (17 présents et 5 pouvoirs)

11h50	5	<i>Point sur la Contribution de Vie Etudiante et Campus (CVEC)</i>	Caroline Lecourtois et Christian Brossard	
<p>Le CA se prononce sur le programme d'action présenté par le secrétaire général ; Une recette prévisionnelle a été prévue dans le Budget Initial (BI 2019) pour un montant de 34.620,00 €</p> <p>Décision :</p> <p>Vote :</p> <p>Sur la base du programme proposé il est procédé au vote</p> <p>Ne prend pas part au vote : Abstention : 0 Nbre de votes pour : 22 Nbre de votes contre : 0 Nbre de votants : 22</p> <p>Le programme proposé est adopté à l'unanimité</p> <p>Concernant le principe de la redistribution de la contribution vie étudiante et de campus (CVEC), le Conseil d'Administration note l'iniquité de traitement des établissements d'enseignement supérieur relevant du Ministère de la Culture par rapport aux aides apportées aux autres établissements d'enseignements supérieurs relevant du MESRI. Le Conseil d'Administration souhaite qu'une motion soit portée à notre tutelle à ce sujet demandant la stricte égalité des principes de reversement pour l'ensemble des établissements d'enseignement supérieurs.</p> <p>Sur la base du principe de cette motion, il est procédé au vote</p> <p>Vote :</p> <p>Ne prend pas part au vote : Abstention : 0 Nbre de votes pour : 22 Nbre de votes contre : 0 Nbre de votants : 22</p> <p>Le CA confie la rédaction de cette motion au bureau du CA</p>				

12h25	6	<i>Demande participation financière complémentaire DSA</i>	Caroline Lecourtois et Vincentella de Comarmond	Lettre de demande des enseignants du DSA
<p>Décision :</p> <p>A la majorité des membres présents ou représentés, Le Conseil d'administration vote sur cette proposition :</p> <p>Le conseil d'administration autorise la demande d'une participation complémentaire de 400 € pour le DSA « Architecture et projet urbain » dans la perspective de l'organisation du voyage s'inscrivant dans le projet pédagogique.</p> <p>Vote :</p> <p>Ne prend pas part au vote : Abstention : 6 Nbre de votes pour : 16 Nbre de votes contre : 0 Nbre de votants : 22</p>				

12h30	7	<i>Contrat de site HESAM Université</i>	Anne D'Orazio et Caroline Lecourtois	
<p>A l'unanimité des membres présents ou représentés, Le Conseil d'administration vote le contrat de site présenté :</p> <p>Ne prend pas part au vote : Abstention : 0 Nbre de votes pour : 22 Nbre de votes contre : 0 Nbre de votants : 22</p>				

12h35	8	<i>Règlement intérieur de la Bibliothèque</i>	Caroline Lecourtois	
<p>A l'unanimité des membres présents ou représentés, Le Conseil d'administration vote le règlement intérieur présenté :</p> <p>Le document présenté sera amendé avec la modification suivante : dans le cas de la perte d'un ouvrage, il sera racheté si l'ouvrage est disponible ou fera l'objet du versement forfaitaire de 50€ par la personne responsable de la perte de l'ouvrage.</p> <p><u>Décision :</u></p> <p>Ne prend pas part au vote : Abstention : 1 Nbre de votes pour : 21 Nbre de votes contre : 0 Nbre de votants : 22</p> <p>Par ailleurs, le Conseil d'Administration souhaite que soit amorcé une réflexion sur la possibilité d'extension des horaires d'ouverture et charge la direction de l'établissement de faire le point sur ce sujet.</p> <p>Cécile Friddé part et libère un pouvoir (J.L. Delpeuch) <i>Le nombre total de voix est porté à 20 (16 présents et 4 pouvoirs)</i></p>				

12h45	9	<i>Lettre de mission du responsable des Editions de la Villette</i>	Caroline Lecourtois	
<p>Le projet éditorial résumé (abstract) sera joint aux administrateurs pour qu'ils en prennent connaissance en accompagnement de la lettre de mission. Sur la base de la lettre de mission présentée, il est procédé au vote</p> <p><u>Décision :</u></p> <p>Ne prend pas part au vote : Abstention : 0 Nbre de votes pour : 20 Nbre de votes contre : 0 Nbre de votants : 20</p>				

13h00	10	<i>Suivi des dossiers immobiliers : « Desserrement », « Amiante », « AD'AP », « Relocalisation - CPER »</i>	Anne D'Orazio et Caroline Lecourtois	
<p>Décision : Les membres du CA ne prennent pas de décision sur ces points d'information.</p>				

13h00	11	<i>Examen des demandes de subvention : Bellastock, La Villette étudiante</i>	Christian Brossard	Demande LVE 2019-2020 Demande Bellastock
<p>La demande de subvention de la villette étudiante a été retirée. Elle ne sera pas étudiée au cours de ce CA</p> <p>Présentation du projet Bellastock par Cécile Lervoire.</p> <p>Décision : Le CA souhaite que Bellastock réponde aux questions posées, notamment concernant le nombre d'étudiants de l'école réellement inscrits. Sur la demande de subvention de Bellastock, à la majorité des membres présents ou représentés, Le Conseil d'administration décide de ne pas attribuer de subvention cette année à cette association :</p> <p>Ne prend pas part au vote : Abstention : 2 Nbre de votes pour : 0 Nbre de votes contre : 18 Nbre de votants : 20</p>				

Reprise du CA à 14h30

	Présent	Absent	Pouvoir
Collège des enseignants-chercheurs:			
Anne D'Orazio (présidente)	X		
Suzel Balez	X		
Laurence Bassières		X	Thomas Elefériou
Chimène Denneulin	X		
François Guéna		X	Suzel Balez
Gérald Gribé	X		
Thomas Elefteriou	X		
Collège des ATS			
Laurence Probst	X		
Aurélié Timsit		X	Pouvoir Laurence Probst
Barmak Lahiji	X		
Philippe Bourdier	X		
Collège des étudiants			
Charlotte Aristide	X		
Clémentine Cau	X		
Romain Robinet	X		
Miguel Madrid-Vertel	X		
Personnalités de droit:			
Florence Berthout (Conseil régional d'IDF)		X	Pouvoir non porté
Cécile Fridé (CROAIF)		X	
Jean- Luc Delpeuch (Président D'Hesam Université)		X	Pouvoir non porté
Marie Christine Lemardeley (Métropole du Grand Paris)		X	Pouvoir laurent ducourtieux

Personnalités qualifiées			
Marion Cloarec- Simon (Consultante Filière bois construction)			Pouvoir M. Alphonse
Marie Villette (Directrice générale de l'établissement public du parc et de la Grande halle de la Villette)		X	
Mireille Alphonse (Vice-Présidente de l'établissement public territorial Est Ensemble en charge de l'Environnement et de l'écologie urbaine)	X		
Josè-Manuel Gonçalves (Directeur du CENTQUATRE-PARIS)		X	
Laurent Ducourtieux (directeur des études Bi-cursus architecte-ingénieur à l' EIVP)	X		
Marc Le Coq (Directeur du centre Michel Serres d'Hesam Université)		X	Pouvoir non porté
Nombre de voix	14		5

A la ré-ouverture de la séance, la Présidente constate que **le nombre de voix est de 19** (14 présents + 5 pouvoirs).

Le quorum étant atteint, le Conseil d'administration peut dûment délibérer.

14h40	12	<i>Validation des COPIL rattachés au CPS</i>	Victoria Pignot et Alessia De Biasse	
<p>Décision : A la majorité des membres présents ou représentés, Le Conseil d'administration vote sur la composition des comités de pilotage (copils) suivants, selon proposition de la CFVE :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Coordinateurs de Domaines d'études • Coordinateurs de Semestre • Coordinateurs de Champs <p>Ne prend pas part au vote : Abstention : 2 Nbre de votes pour : 17 Nbre de votes contre : 0 Nbre de votants : 19</p>				

14h50	13	<i>Présentation du programme pédagogique et principes d'encadrement pédagogique</i>	Caroline Lecourtois et Victoria Pignot	
<p>Présentation au Conseil d'Administration du programme pédagogique et principes d'encadrement pédagogique</p> <p>Décision : A l'unanimité des membres présents ou représentés, Le Conseil d'administration vote le programme pédagogique comprenant les modalités pédagogiques pour le cycle Licence et le cycle master proposé par la CFVE</p> <p>Ne prend pas part au vote : 0 Abstention : Nbre de votes pour : 19 Nbre de votes contre : Nbre de votants : 19</p> <p>Concernant le calendrier universitaire 2019-2020</p> <p>Décision : A la majorité des membres présents ou représentés, Le Conseil d'administration vote le principe de la rentrée universitaire 2019-2020 le 23 septembre sur la base d'un enseignement semestrialisé.</p> <p>Ne prend pas part au vote : 1</p>				

Abstention : Nbre de votes pour : 18 Nbre de votes contre : 0 Nbre de votants : 19

16h00	14	Procédure de recrutement des MCFA : création d'un COPIL « Recrutement », Planning, Postes à pourvoir, etc.	Caroline Lecourtois et Alessia De Biasse
-------	----	--	--

16h00 Départ de Laurent Ducourtieux libérant le pouvoir de Marie Christine Lemardeley
Le nombre total de voix est porté à 17 (13 présents et 4 pouvoirs)

Sur la base des propositions transmises par le CPS Restreint lors de sa séance du 04 juillet 2019, le CA décide que les commissions d'admissibilité (instruction et audition) des recrutements internes à l'école seront composées comme suit : 3 membres du CA (enseignants titulaires), 3 membres du CPS restreint (enseignants titulaires), et deux experts représentant les champs concernés pour avis consultatif. Lors des votes, en cas d'égalité des voix, la présidente du Conseil d'Administration disposera d'une voix prépondérante afin de permettre un arbitrage.

Pour les sessions 2019, les membres de cette dite commission désignés par le CA sont Anne D'Orazio, Gerald Gribbe, Suzel Balez

Décision :
 A l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil d'administration vote la décision ci-dessus

Ne prend pas part au vote :
 Abstention :
 Nbre de votes pour : 17
 Nbre de votes contre : 0
 Nbre de votants : 17

Calendrier :

- 20 Juillet envoi des fiches de postes par le CPS
- 22 et 23 juillet : Vote des fiches de postes par voix électronique des fiches de postes par le CA en formation restreinte et uniquement titulaires
- 26 juillet : publication des candidatures sous réserve de validation de conformité par la direction de l'établissement

Nombre de postes autorisés au concours
 Le CA prend en compte la liste proposée par le CPS restreint, toutefois, il souhaite que cette liste puisse être complétée autant que de besoin au regard des mobilités d'enseignants à venir (résultats des contrats pour études et recherches – CER –et résultats des concours de recrutements des MCF et Professeurs dont la campagne dans les ENSA se clos le 20 juillet 2019.)

Décision :
 A l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil d'administration vote les modalités et le calendrier proposé

Ne prend pas part au vote :
 Abstention :
 Nbre de votes pour : 17
 Nbre de votes contre : 0
 Nbre de votants : 17

Reconduction des contrats des enseignants associés (MCFA)

Départ de Thomas Elefthériou, en qualité de MCF associé, pendant la discussion et le vote sur ce point.

Sur la base du tableau présenté en annexe du compte-rendu du CPS restreint (CPS-R) du 4 juillet 2019, il est proposé la reconduction des contrats des enseignants associés en poste.

Le CA rappelle que le CPS-R devra mettre en place, dans les meilleurs délais, une procédure de bilan d'activité des MCFA en poste.

Décision :

A l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil d'administration vote la reconduction selon le tableau présenté

Ne prend pas part au vote :

Abstention :

Nbre de votes pour : 16

Nbre de votes contre : 0

Nbre de votants : 16

16h30	15	<i>Présentation du projet Mayotte</i>	Julien Beller	
<p>Après audition de Julien Beller, le Conseil d'Administration souhaite soutenir l'expérimentation d'un enseignement à Mayotte en S9 et S10 pour l'année 2019-20.</p> <p>Le CA demande à l'administration de vérifier la faisabilité et la soutenabilité du projet et à la CEVE de vérifier que les éléments pédagogiques fournis correspondent à la politique pédagogique de l'établissement.</p> <p>Vote</p> <p>Ne prend pas part au vote :</p> <p>Abstention : 1</p> <p>Nbre de votes pour : 16</p> <p>Nbre de votes contre : 0</p> <p>Nbre de votants : 17</p>				

17h	16	Point sur le COPIL 50 ANS	Charlotte Aristide	
<p>Les points suivants sont abordés :</p> <p>Création prochaine d'une <i>newsletter</i> pour meilleure visibilité des événements des 50 ans</p> <p>Le colloque art et architecture se tiendra finalement au premier semestre 2020</p> <p>Pour mémoire, les 50 ans de La Villette se font sur deux années universitaires : 2018-19 et 2019-20</p> <p><u>Décision :</u></p> <p>Les membres du CA ne prennent pas de décision sur ces points d'information.</p>				

17h30	17	Questions diverses	Anne D'Orazio
-------	----	--------------------	---------------

Prise en charge de la participation de personnalités extérieures de plus de 67 ans aux jurys :
Les intervenants de plus de 67 ans pourront être rémunéré par l'école (par exemple pour participation à un jury de pfe) sur présentation d'une facture sur la base du taux horaire à voter par le CA.

Décision :
A la majorité des membres présents ou représentés, le Conseil d'administration vote le principe exposé

Ne prend pas part au vote :
Abstention :
Nbre de votes pour : 17
Nbre de votes contre :
Nbre de votants : 17

Reconnaissance de l'engagement étudiant :

Demande de reconnaissance de l'engagement étudiant : donner des dispenses d'assiduité aux représentants étudiants, et/ou permettre l'attribution d'ECUE ou d'ECTS correspondant à l'engagement étudiant.

Décision :
Le Conseil d'Administration valide le principe d'une validation d'une reconnaissance de l'engagement étudiant. La direction nous proposera des modalités d'application, pour les étudiants engagés dans la vie institutionnelle et associative de l'école.

A la majorité des membres présents ou représentés, le Conseil d'administration vote

Ne prend pas part au vote :
Abstention :
Nbre de votes pour : 17
Nbre de votes contre : 0
Nbre de votants : 17

L'ordre du jour étant épuisé, la Présidente du Conseil d'administration lève la séance à 17h50
Date pour le prochain Conseil d'administration : 24/09/2019 - Pavillon

La Présidente de séance,
Madame Anne D'Orazio

